



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Conseil économique, social et environnemental

Question écrite n° 102983

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration de lui faire connaître, pour l'année 2009, par région, le montant global des indemnités perçues par les membres des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux.

Texte de la réponse

L'examen des comptes de gestion des conseils régionaux (art. 6531 : indemnités de fonction des élus) fait apparaître les montants suivants versés au titre des indemnités de fonction des membres des conseils économiques, sociaux et environnementaux pour l'année 2009 :

(En euros.)	
RÉGION	CPT 6531
Alsace	948 932
Aquitaine	1 639 882
Auvergne	850 066
Basse-Normandie	908 343
Bourgogne	715 214
Bretagne	1 209 426
Centre	958 186
Champagne-Ardenne	848 567
Collectivité territoriale de Corse	416 183
Franche-Comté	480 338
Haute-Normandie	741 115
Île-de-France	1 805 555

Languedoc-Roussillon	1 172 081
Limousin	466 693
Lorraine	1 271 565
Midi-Pyrénées	1 533 373
Nord - Pas-de-Calais	1 688 223
Pays de la Loire	1 578 258
Picardie	551 312
Poitou-Charentes	832 464
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 917 619
Rhône-Alpes	1 803 984
Guadeloupe	505 101
Guyane	105 623
Martinique	374 486
La Réunion	654 584

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102983

Rubrique : État

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2645

Réponse publiée le : 27 septembre 2011, page 10317